

Recovery room

La fraude de type « recovery room » est une pratique dans le cadre de laquelle les investisseurs qui ont déjà été victimes d'une arnaque sont contactés, sans avoir demandé à l'être et souvent par téléphone, et se voient proposer de l'aide en vue de récupérer les sommes perdues. En dépit des promesses faites par les escrocs, la victime ne récupèrera pas l'argent perdu mais perdra en outre également l'argent qu'elle aura dépensé en vue de l'aide promise.

Pour se présenter, ces fraudeurs utilisent différents pseudonymes ou différentes professions, telles qu'avocat, analyste financier, comptable, conseiller financier, etc. Ils visent les investisseurs qui ont déjà été victimes d'une fraude. Généralement, ils s'adressent à leurs victimes par téléphone. Il y a différents scénarios possibles : une assistance afin de récupérer les sommes investies, la restitution des sommes investies moyennant, par exemple, le versement d'un certain montant ou l'ouverture d'un compte sur une plateforme de trading, etc.

Dans tous les cas, la réclamation d'une contribution financière préalable au service proposé constitue clairement un indice de « recovery room ». Il est demandé au préalable à la victime de payer une indemnité (« fee ») ou une taxe ou d'investir dans de nouvelles actions pour pouvoir récupérer l'investissement initial.

Les personnes qui se cachent derrière une recovery room sont souvent les mêmes escrocs que dans le cadre de la fraude initiale ou d'autres fraudeurs qui se sont procuré des listes de victimes de fraude. Tout investisseur qui a déjà été victime d'une fraude à l'investissement doit être conscient que les fraudeurs sont susceptibles de le viser à nouveau ou de revendre ses données.

Dans un grand nombre de cas, les fraudeurs usurpent l'identité de personnes ou de sociétés existantes, comme un avocat, une société cotée, etc. ou affirment avoir un mandat ou à tout le moins l'autorisation de l'une ou l'autre autorité de contrôle. L'usurpation d'identité est caractéristique de la fraude de type « **cloned firms** » : des escrocs utilisent l'identité de personnes ou de sociétés existantes auxquelles ils empruntent une certaine crédibilité voire même légitimité leur permettant de convaincre les investisseurs.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/recovery-room>